



Dossier de presse

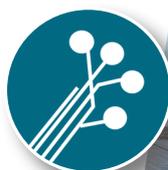
Assemblée générale du
Syndicat intercommunal d'énergie
et de e-communication de l'Ain

Mercredi 27 janvier 2021 - Ainterexpo

BOURG-EN-BRESSE



S
I
E
A



Programme

Mercredi 27 et jeudi 28 janvier 2021



Mercredi 27 janvier :

18h00 : Ainterexpo - 25, avenue du Maréchal Juin à BOURG-EN-BRESSE

Assemblée générale du SIEA :

- Discours de Cédric O
- Table ronde : "Aménagement du territoire et inclusion numérique : l'équité territoriale en action", en présence de :
 - Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques
 - Jean DEGUERRY, Président du Conseil Départemental de l'Ain
 - Walter MARTIN, Président du SIEA
 - Christophe PRÉVÔT, Dirigeant de la Société OMELCOM
 - Arlette DURUAL, Directrice de l'Établissement de formation ADEA
 - Michel PIVARD, Président de la société OKTEO
- Vote
- Signature de la convention sur les conseillers numériques
- Point presse

Jeudi 28 janvier :

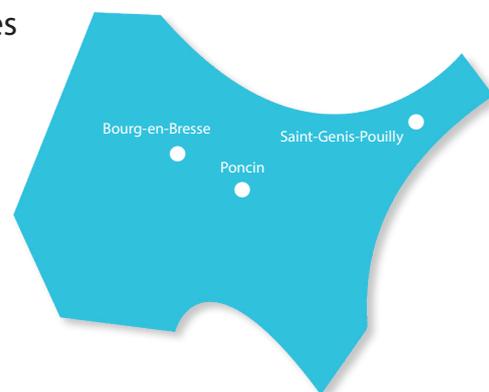
9h00 : Visite des travaux de fibre optique

Leymiat, route de Genève à PONCIN

- Point presse

10h30 : Présentation de Technoparc de ST GENIS POUILLY et visite d'Innogex, incubateur de starts up de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex et du CERN

50, rue Louis et Auguste Lumière TECHNOPARC



Point aménagement dans l'Ain et inclusion numérique



Le SIEA & l'inclusion

Un accord préalable en faveur du déploiement des 30 conseillers numériques.

En s'inscrivant dès la parution de l'Appel à Manifestation d'intérêt lié au recrutement et à l'accueil de 8 conseillers numériques dans le cadre de France Relance, le SIEA a démontré sa volonté d'accompagner l'inclusion dans l'Ain. L'Etat s'est donc naturellement rapproché du SIEA, en proposant à notre structure de coordonner le déploiement de ce dispositif d'accompagnement de proximité, au nom de l'ensemble des acteurs et de pré-attribuer une dotation pour le territoire départemental de l'Ain, **de 30 «Conseillers numériques France Services», représentant une subvention maximale conditionnelle de 1 500 000 euros.**

Le SIEA se propose de relever ce défi majeur de l'inclusion numérique aux côtés de l'Etat et de l'ensemble des acteurs Aindinois (collectivités, administrations, associations, etc.) en s'engageant dans une action structurante d'échanges avec l'ensemble des collectivités et acteurs concernés par ce programme de l'Etat afin de gérer au mieux la répartition de ces 30 conseillers numériques entre les acteurs. Chaque Aindinois doit pouvoir accéder aux mêmes chances de réussite grâce ou dans le numérique, qu'il habite au cœur d'un pôle urbain ou en zone rurale.

La mutualisation de moyens et la solidarité intercommunale sont au cœur de l'action du SIEA, qui peut ainsi soutenir, coordonner les projets de l'ensemble des communes adhérentes et plus largement des collectivités.

Mise en œuvre d'actions collectives portées par le Secrétariat d'Etat chargé du numérique depuis 2018 :

- structuration de la filière,
- appui aux collectivités pour l'élaboration d'initiative d'inclusion numérique,
- outillage des aidants en première ligne sur l'accès aux droits par le numérique, etc.

Grâce à ce plan, le Gouvernement agit sur trois axes :

- 1. 4 000 conseillers numériques** formés proposant des ateliers d'initiation au numérique au plus proche des Français ;
- 2. Un soutien aux réseaux de proximité qui proposent des activités numériques, partout ;**
- 3. Des outils simples et sécurisés indispensables aux aidants** (travailleurs sociaux, agents de collectivité territoriale, etc.).

Cette coordination avec l'ensemble des acteurs consiste à :

- Accompagner des publics exclus du numérique, qu'il s'agisse d'aller vers les publics ou de les accueillir dans des lieux équipés (Mairie, services départementaux, tiers-lieux, association etc.) pour bénéficier d'un accompagnement, d'une formation ou d'une aide au numérique,
- Organiser un réseau professionnel en capacité de repérer/orienter vers le bon service de médiation numérique, former à l'accompagnement ou à l'apprentissage et à la maîtrise des savoirs de base (équipements et services en ligne) pour les travailleurs sociaux, secrétaires médico-sociales, bibliothécaires, agents d'accueil des services publics, élus locaux, etc.
- Développer les services numériques de proximité de nature à encourager l'acquisition d'une culture numérique pour tous (santé, action sociale, commerce, éducation, culture, etc.)

En veillant à un maillage territorial adéquat, le SIEA présentera un projet global fédérant les différents projets et initiatives de son territoire en identifiant le besoin précis de « Conseillers numériques France Services » pour chacune des structures en lien le Conseil départemental de l'Ain et les intercommunalités notamment.

Signature de cet accord préalable en présence de M. Cédric O - Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des communications électroniques.

Point fibre

En mars 2019, a été voté le programme de déploiement de la fibre pour l'ensemble des communes de l'Ain. Aussi, après le coup d'arrêt du déploiement induit par le confinement et la reprise progressive des travaux après le déconfinement (50% des activités reprises en mai progressivement, jusqu'à 85% à cet été) il est prévu que **la totalité des 393 communes soient progressivement fibrées d'ici l'été 2022**.

Le déploiement sur une commune nécessite évidemment un certain laps de temps incompressible, nécessaire à la mise à disposition d'un service de qualité pour les Aindinois et à la venue des opérateurs sur notre réseau. Or, les avantages de la fibre optique sont nombreux et vont bien au-delà d'un débit appréciable.

Ainsi, la fibre optique est le seul support à offrir des **capacités en débit illimitées** et nettement supérieures aux autres technologies (cuivre / satellite) : **jusqu'à 400 Méga pour les particuliers** selon les opérateurs partenaires et **jusqu'à 1 Giga pour les professionnels**. La fibre optique peut transporter une grande quantité de données sur de très longues distances sans aucune atténuation du signal conduit, contrairement au cuivre (Adsl). Ainsi, la capacité reste intacte quel que soit l'éloignement avec l'infrastructure. De plus, la fibre optique est la technologie la plus performante pour transporter des données à la vitesse de la lumière (300 000km/s). Cette rapidité Très Haut Débit se traduit par des temps de téléchargement quasi instantanés ou nettement réduits, pour un confort d'utilisation incomparable. La fibre optique est aussi, la seule technologie à offrir des débits symétriques pour les échanges de données aussi bien en émission (upload) qu'en réception (download), ce que l'Adsl ne permet pas. Elle permet également la simultanéité des usages avec le principe du partage des débits sur plusieurs postes. Ainsi les utilisateurs profitent d'une connexion Très Haut Débit sur différents équipements connectés en même temps (ordinateurs, TV, tablettes, téléphones fixes...) avec une fluidité des échanges, sans affaiblissement ou perte de signal. Enfin, la fibre est un fil de verre extrêmement fin entouré d'une gaine protectrice. Ce support ne s'altère pas dans le temps, conserve ses propriétés physiques et reste insensible aux interférences extérieures (chaleur, haute tension, ondes...).

253 

Communes ouvertes
au THD
totalemment ou partiellement

58 205

Abonnés au
service FTTH

Taux de couverture
de 41%

Taux de pénétration
de 46%

127 809

logements et
bâtiments éligibles

6 opérateurs partenaires
pour les particuliers et 36
pour les professionnels

Le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain, regroupe l'ensemble des communes de l'Ain et est actuellement présidé par Walter Martin, maire d'Attignat et dirigé par Stéfany Douillet. A l'origine, le SIEA organise le service public de distribution d'électricité sur l'ensemble du territoire départemental. Au-delà de cette compétence, le SIEA est un acteur essentiel concernant d'autres domaines, tels que l'éclairage public, le système d'information géographique, la communication électronique, le gaz, ou encore la transition énergétique.

Acteur engagé dans la transition énergétique, le SIEA s'investit aussi dans le domaine de la maîtrise de la demande en énergie, du développement et de la production des énergies renouvelables et des achats d'énergies.

Au service des communes, l'action du SIEA se traduit par des conseils techniques, des participations financières et la réalisation d'infrastructures liées à ses compétences. Le SIEA se mobilise depuis 70 ans pour l'aménagement du territoire. L'établissement public de coopération intercommunale s'adapte, évolue, innove, et offre des services toujours plus performants et des réponses adaptées aux besoins de ses adhérents.

Nos compétences



Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité :

- Études et travaux d'électrification : amélioration esthétique, renforcement, sécurisation et extensions
- Négociation et gestion du contrat de concession conclu avec ENEDIS, EDF et RSE
- Contrôle du service public : service aux usagers
- Suivi technique et financier du patrimoine, qualité de l'électricité, investissements et maintenance, solidarité et précarité



Autorité organisatrice de la distribution publique de gaz :

- Étude des demandes et besoins en nouvelles dessertes gazières
- Négociation et gestion des contrats de concession conclus avec GrDF
- Contrôle du service public : service aux usagers, suivi technique et financier du patrimoine, sécurité, investissements et maintenance, précarité



Système d'Information Géographique :

- Mise à disposition de données cadastrales
- Cartographie des réseaux, documents d'urbanisme, cimetière...
- Mise à disposition d'outils cartographiques et métiers
- Formation et assistance aux utilisateurs
- Photos aériennes des PCRS



Très Haut Débit : Réseau Li@in

- Construction, exploitation et maintenance du réseau départemental en fibre optique «jusqu'à l'abonné»



Éclairage public :

- Réalisation des travaux neufs et de rénovation, maîtrise d'ouvrage
- Maintenance des équipements
- Conseil



Transition énergétique :

- Audit énergétique, thermographie, conseils
- Conseil en énergie partagé
- Certificats d'Économies d'Énergies
- Achats groupés d'électricité et de gaz
- Coordination départementale de la loi de transition énergétique
- Mise en oeuvre des PCAET

La Régie RESO LiAin

La Régie RESO LiAin exploite, maintient et commercialise le réseau Li@in

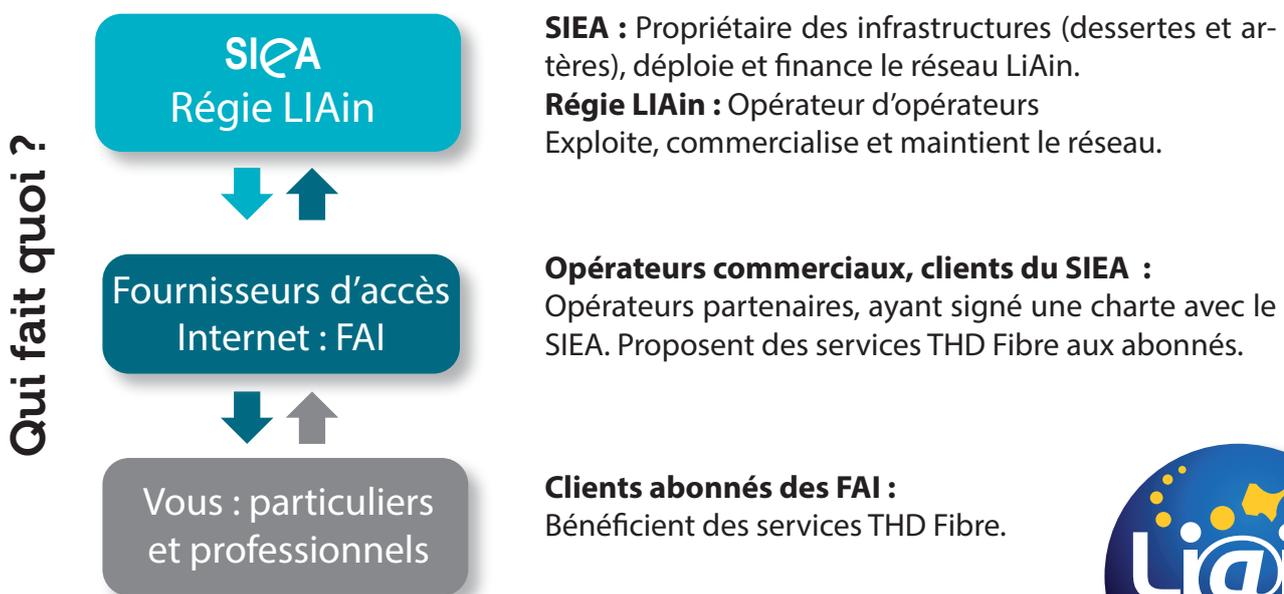
Il est essentiel de rappeler le caractère pionnier du SIEA qui a commencé le déploiement de son réseau de fibre jusqu'à l'abonné (FttH) dès 2008, de rappeler également que le SIEA est un syndicat de communes à l'échelle départementale qui assure le rôle d'opérateur de réseaux (FttH, Hertzians).

Ainsi, le déploiement de la fibre jusqu'à l'abonné, l'exploitation du réseau, sa supervision, son exploitation, sa maintenance et sa commercialisation auprès des fournisseurs d'accès à internet

locaux et nationaux sont pilotés et assurés par les équipes du SIEA et de la Régie Li@in.

Le SIEA a favorisé les zones les moins bien desservies en accès internet et les zones d'activités mais le SIEA n'oublie pas les centres bourg, les zones rurales ou de montagnes qui ont, également, besoin du très haut débit.

Le réseau FttH sera, d'ici fin 2022, réalisé sur tout le département, en dehors des zones d'initiatives privées.



Les travaux et l'ingénierie réseau

- Pilote l'ensemble des travaux fibre
- Veille à la bonne exécution des travaux et à l'ingénierie du réseau
- Garantit la bonne gestion des ressources publiques
- Assure la concertation et la transparence des déploiements auprès des collectivités

La Régie RESO LiAin

Le Service Exploitation/Maintenance :

- Assure une qualité de service optimale
- Maintient en condition opérationnelle les infrastructures, gère, et fait évoluer le système d'information
- Réalise les ingénieries de routes optiques
- Déploie et fait évoluer les équipements

Le Service Clients :

- Commercialise et adapte les offres de services fibre pour répondre au besoin de la clientèle
- Gère la base adresses des communes de l'Ain utilisée pour l'éligibilité fibre
- Accompagne la commercialisation des opérateurs : traitement et qualification des commandes, interconnexion des systèmes d'informations, ...
- Gère et suit la bonne exécution des raccordements
- Traite les sollicitations des opérateurs, des abonnés, des collectivités
- Répond aux demandes de Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



Contact presse :

Myriam DENIS

Directrice communication marketing

m.denis@siea.fr

communication-marketing@siea.fr

04.28.44.89.02

Financeurs et partenaires du Réseau Li@in



Les communes et intercommunalités de l'Ain



32, Cours de Verdun - CS50268
01006 BOURG-EN-BRESSE Cedex
04 74 45 09 07
courrier@siea.fr

Plus d'infos sur www.siea.fr
et www.reso-liain.fr

Suivez-nous sur  